### ART. PREMIER N° 15

# ASSEMBLÉE NATIONALE

14 janvier 2013

## TRANSITION VERS UN SYSTÈME ÉNERGÉTIQUE SOBRE - (N° 579)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

## **AMENDEMENT**

N º 15

présenté par

M. Fasquelle, Mme Dion, M. Saddier, M. Sermier, M. Herth, M. Tetart, M. Tardy, M. Marlin, M. Martin-Lalande, M. Luca, M. Mathis, Mme Marianne Dubois, Mme Poletti, M. Perrut, M. Tian, M. Le Fur, M. Suguenot, M. Salen, M. Hetzel, M. Dassault, M. Schneider et Mme Grosskost

-----

#### ARTICLE PREMIER

Compléter l'alinéa 113 par les mots :

« après avis de la Commission de régulation de l'énergie ».

#### **EXPOSÉ SOMMAIRE**

Il convient de confier cette mission à la Commission de régulation de l'énergie qui est une autorité administrative indépendante qui a pouvoir pour sanctionner.

La sanction sera plus proportionnelle à la fraude commise.